

## Comment obtenir une subvention ?

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile vous propose d'obtenir une subvention de 20 € pour l'achat d'un composteur.

Pour cela vous devez:

- ◆ Habiter une des communes de la Communauté de Communes: Bernardswiller, Innenheim Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai ou Obernai (sur présentation d'un justificatif).
- ◆ Utiliser le composteur sur le territoire de la Communauté de Communes
- ◆ Remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer à la Communauté de Communes
- ◆ Joindre une facture nominative et détaillée (un simple ticket de caisse n'est pas valable)
- ◆ Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile se réserve le droit d'interrompre cette opération de subventionnement à tout moment.

Une seule subvention par foyer

Pour tout renseignement

03.88.95.53.52. ou

ccpsa@ccpsa.com

Toute omission ou fausse facture entrainera le rejet de la demande

## Demande de subvention de 20 € pour l'achat d'un composteur

### 1. Le demandeur

NOM: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

.....

Téléphone: .....

E-Mail: .....

Nombre de personne dans le foyer: .....

### 2. Le composteur

Matériaux : bois / plastique

Volume: .....L

Prix: .....

Adresse d'utilisation: .....

.....

### Contrat d'engagement

Je m'engage à utiliser le composteur à l'adresse ci - dessus conformément aux recommandations préconisées par la communauté de Communes et contenus dans les documents utilisation qui me sont parvenus.

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé

Documents à retourner à la Communauté de Communes 38 rue du Maréchal Koenig 67210

**OBERNAI:** la présente demande complétée, datée et signée, la facture du composteur, un relevé d'identité bancaire ou postal

# + de compostage = moins de déchets

**Transformez ses déchets de cuisine en engrais pour le jardin, c'est possible grâce au compostage.**

Le compostage est un processus naturel qui dégrade les déchets en terreau fertile. Sont compostables: épluchures, fleurs fanées, feuilles mortes, filtre à café,...

Le processus est accéléré avec l'utilisation d'un composteur. Il active la transformation et réduit les nuisances.

**Obtenez une  
Subvention de 20 €  
pour l'achat  
d'un composteur.**

Modalités: acheté dans le commerce. Réservé aux habitants du territoire, dans la limite d'une subvention par foyer

